

CONTACT

Médias-presse:
M. Jean-Brice
WLEMIN
responsable de
l'information
Tél +41(0)21
613 23 23
Fax +41(0)21
613 23 24
Natel +41(0)79
606 36 06



Lettre ouverte au conseiller fédéral Christoph Blocher

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil synodal de l'église évangélique Réformée du Canton de Vaud et le Vicariat épiscopal de l'Eglise Catholique en Pays de Vaud ont pris position en faveur du non-renvoi "à de rares exceptions près" de requérants d'asile déboutés.

Vous le constaterez par vous-même en lisant nos communiqués figurant en annexe: nous sommes mus par le bien commun et lui seul. Chacun à notre place, nous oeuvrons pour le bien du pays. Beaucoup de Vaudois - à commencer par la majorité du Grand Conseil - estiment qu'il est possible à leur Canton d'accueillir ces 500 requérants déboutés par l'Office fédéral des réfugiés. D'autre part, nous soutenons la position du Conseil d'état vaudois lorsqu'il vous fait suivre la demande d'Amnesty International concernant les procédures.

Lors de votre conférence de presse tenue à Bienne, vous avez souligné que l'administration pouvait être lente... nous imaginons que l'ODR n'échappe pas à la règle! Or cette lenteur des procédures aboutit souvent à pénaliser des requérants qui se voient placés devant des décisions impossibles alors qu'ils vivent et travaillent en Suisse depuis plusieurs années.

Travailler pour le bien du pays, c'est aussi favoriser des solutions qui permettent à l'état d'asseoir son autorité sur la justice et l'équité; la population peut alors y reconnaître ces valeurs qui cimentent son unité. En permettant à la majorité des requérants incriminés de demeurer dans ce pays, vous donneriez l'image d'un

Conseil fédéral faisant preuve de générosité et de grandeur d'âme.
C'est aussi ce que le peuple suisse attend de son gouvernement.

22.12.2004emi
C@thoLink



En cette veille de Noël, nous pouvons vous assurer des prières des églises pour les dirigeants politiques fédéraux et cantonaux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre haute considération.

Antoine Reymond
Pasteur
Conseiller synodal

Mgr Rémy Berchier
Vicaire général

Lausanne, le 22 décembre 2004

Secrétariat EERV : Case postale 871 / 1000
LAUSANNE 9

Tél.: 021 331 21
61

Vicariat épiscopal : Case postale 1511 / 1000
LAUSANNE 1

Tél.: 021 613 23
43

[haut de la page](#)

